



La vérification des procès-verbaux au Centre de tabulation des votes (CTV), débuté le samedi 21 novembre 2015, conformément à la décision avant dire droit prononcée par le Bureau du Contentieux Électoral National, en faveur des candidats Cluny Vilaire Duroseau de Meksepa et de Maryse Narcisse de Fanmi Lavalas, suite a un recours de cette dernière, le BCEN prononcera son verdict ce lundi a informé le vice président du CEP Pierre Manigat Junior.

Actuellement le BCEN est phase de délibération, a-ton appris à HPN

Selon les déclarations de l'ancien sénateur Yvon Feuillé, l'un des avocats de Maryse Narcisse cette vérification au CTV a effectivement confirmé un tas d'irrégularités assimilables à des cas de fraudes dans les présidentielles du 25 octobre dernier.

« parmi les Procès Verbaux suspects, la grande majorité est profitable à Jovenel Moïse, puis Jude Célestin et quelques-uns sont en faveur de Moïse Jean Charles » a-t-il-dit .

« Nous avons laissé le soin au CEP de choisir les procès-verbaux au hasard. Sur 100 % PV choisis, nous leur avons montré qu'ils sont tous entachés de fraudes » a déclaré Yvon Feuille

Ajoutant que « La population a raison de gagner les rues puisque la journée du 25 octobre a été une vaste mascarade de fraudes » l'ex sénateur a expliqué que ce constat, s'est fait sous les regards des observateurs haïtiens et étrangers, les juges électoraux, les avocats et les techniciens ainsi que le greffier, tous ont pris acte.

Parmi les PV tabulés, on retrouve certains qui ont été mis à l'écart, d'autres dont le nombre de votants ne correspondent pas au nombre de signatures sur la Liste d'Émargement Partiel (LEP), des PV raturés et autres affirme l'ex sénateur.

Quant à, Me Fanfan Guérilus, avocat de Cluny Vilaire Duroseau, il a dit constater des irrégularités très graves. « Tous les procès-verbaux pris par le BCEN sont entachés d'irrégularités. Des ratures. Des tentatives d'altération ».

C'est le directeur du Centre de tabulation des Votes, Widmack Matador, qui a reçu les candidats Narcisse et Duroseau au Parc industriel métropolitain Sonapi.

Maryse Narcisse, s'est fait accompagner de son directeur de campagne, Leslie Voltaire, de l'ancien sénateur Yvon Feuillé, du sénateur en fonction, Jean Baptiste Bien-Aimé, de Joël Édouard Vorbe, de certains techniciens, sans oublier son conseil de défense composé des avocats Gervais Charles, Axène Joseph et Camille Fièvre.

Jovenel Moïse du parti proche du pouvoir PHTK, également invité s'est fait représenter par maître Patrick Laurent et un membre de son équipe, Roody Choute.

Jude Célestin et Moïse Jean Charles, qui ont décliné l'invitation du BCEN ont opté de préférence pour la mobilisation des rues, tout en enjoignant le CEP de mettre en place la commission indépendante, contrairement à Fanmi Lavalas qui dit mener un combat

Haïti-Elections : Après confirmation des cas de fraudes au CTV, le BCEN délibérera ce lundi

Écrit par MI/HPN

Lundi, 23 Novembre 2015 11:58

juridico-politique.

Notons que c'est pour la première fois durant le processus de tabulation que , les journalistes ont été invités à franchir la porte du CTV, car à la demande des juges électoraux, Widmack Matador est venu inviter les journalistes à observer les vérifications.